



AVIS AU PUBLIC

Projets de plans directeurs sectoriels (PDS)

« logement » « zones d'activités économiques »
« transports » et « paysages »

Enquête publique

(Loi du 17 avril 2018 concernant l'aménagement du territoire)

Il est porté à la connaissance du public que conformément à l'article 12 de la loi du 17 avril 2018 concernant l'aménagement du territoire, les projets de plans directeurs sectoriels seront déposés pendant trente jours à partir du **28 mai 2018 jusqu'au 27 juin 2018 inclus** à la maison communale où le public peut en prendre connaissance pendant les heures normales d'ouverture des bureaux. Les documents sont également consultables sur le site internet du Ministère du Développement durable et des Infrastructures (www.at.public.lu).

Les observations des intéressés concernant les projets de plans directeurs sectoriels devront être présentées **par écrit au collège des bourgmestre et échevins dans les 45 jours** à compter de la publication du dépôt à la maison communale, **soit jusqu'au 12 juillet 2018 inclus**.

Les intéressés pourront aussi formuler leurs observations et suggestions par le biais du support électronique « observations_sup@mat.etat.lu » ou directement par écrit à l'adresse du Département de l'aménagement du territoire du Ministère du Développement durable et des Infrastructures dans les 45 jours du début de la publication précitée du 28 mai 2018, soit jusqu'au 12 juillet 2018 inclus

Une réunion d'information régionale pour les habitants de la commune est organisée par le Gouvernement à **Marnach-Cube 521, le lundi 04 juin 2018 à 19.00 heures**.

35, Haaptstrooss

L-9806 Hosingen

Tél. 92 13 41-1

Fax 92 93 19

hosingen@pt.lu

www.hosingen.lu

Hosingen, le 25 mai 2018

Pour le collège des bourgmestre et échevins

Le bourgmestre Le secrétaire communal

